

Conseil Départemental de l'Aveyron

Un département,
un engagement solidaire,
une reconnaissance



aveyron.fr

Le Conseil Départemental souhaite chaque année mettre à l'honneur les aveyronnais, les associations, les entreprises et les établissements scolaires ayant mené dans l'année une action de solidarité en faveur des jeunes, personnes âgées, handicapées, isolées ou en situation précaire.

➤ PARRAINAGE TROPHÉE AVEYRONNAIS SOLIDAIRE

Vous êtes élu(e) d'une collectivité locale ou chef d'un établissement scolaire et vous souhaitez mettre en lumière un aveyronnais ou vos élèves pour une initiative solidaire remarquable,

parrainez leurs candidatures

pour cela un imprimé spécifique intitulé parrainage est à votre disposition

Les catégories de Trophées de la Solidarité

➤ Trophée Aveyronnais Solidaire

Il s'agit d'un parrainage par un élu(e) d'une collectivité locale ou un chef d'établissement scolaire qui souhaite mettre en lumière un Aveyronnais pour une initiative remarquable.

➤ Trophée Intergénérationnel

Il vise à valoriser les actions de solidarité favorisant les échanges entre les générations (la transmission du vécu ou des compétences de chacun,...).

➤ Trophée Bien Vivre Ensemble

Il vise à valoriser les actions de solidarité favorisant le vivre ensemble, permettant de créer du lien social et de l'entraide entre les aveyronnais.

➤ Trophée Solidarité Internationale

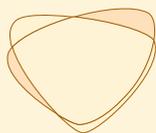
Il vise à valoriser les actions de solidarité internationale menées par des acteurs aveyronnais.

➤ Trophée Culture et Solidarité

Il vise à valoriser les actions de solidarité issues du domaine culturel menées en faveur des jeunes, personnes âgées, handicapées, isolées ou en situation précaire.

➤ Trophée Sport et Solidarité

Il vise à valoriser les actions de solidarité issues du domaine sportif menées en faveur des jeunes, personnes âgées, handicapées, isolées ou en situation précaire.



Modalités de participation

Les Trophées de la Solidarité visent à valoriser toute initiative ou action de solidarité individuelle ou collective réalisée au cours de l'année 2016.

Les candidats doivent remplir et déposer un dossier de candidature ci-joint. Vous pouvez consulter le règlement de participation sur le site **aveyron.fr**

Chaque dossier de candidature peut être accompagné de photos, d'une vidéo ou d'articles de presse relatifs à l'action réalisée.

- ▣ le trophée «Aveyronnais Solidaire» concerne tout aveyronnais ou élève (majeur ou mineur) ayant fait preuve d'une initiative solidaire ou d'un engagement particulier. Il doit obligatoirement être porté soit par l'élue(e) local(e) soit par le Chef d'établissement.
- ▣ les «Trophées de la Solidarité» sont ouverts aux associations, aux entreprises et aux établissements scolaires (primaire, secondaire, supérieur). Le responsable de la structure doit remplir et déposer un dossier de candidature.

Concernant les associations, les trophées sont destinés à mettre en lumière les initiatives solidaires des associations dont «le cœur du métier» n'est pas la solidarité.

- ▣ plusieurs actions peuvent être présentées par une même structure à condition de constituer un dossier de candidature par action.
- ▣ les actions récompensées par un trophée lors des éditions précédentes ne peuvent pas être représentées à l'édition 2017.

La date limite du dépôt
des candidatures
est fixée au
30 avril 2017

*Vous pouvez retrouver
ce dossier de candidature
sur le site **aveyron.fr**
et vous inscrire
en ligne*

Composition du jury

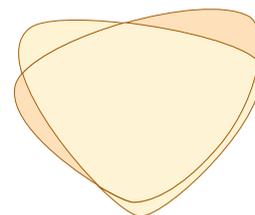
Le jury est placé sous la présidence du Président du Conseil Départemental.

- 5 élus du Conseil Départemental
- d'un représentant d'EDF
- d'un représentant du Comité départemental des Restos du Cœur
- d'un représentant du Comité départemental du Secours Catholique
- d'un représentant du Comité départemental du Secours Populaire
- d'un représentant de la Délégation Départementale de l'Aveyron de la Croix Rouge Française
- d'un représentant de la Direction Départementale de la Cohésion Sociale et de la Protection des Populations

Critères de sélection du jury

Le jury départagera les dossiers au regard de la qualité et l'originalité de l'initiative, ainsi que de son intérêt et de ses bénéfices pour la population aveyronnaise.

*Une soirée de remise des trophées sera organisée en juin 2017.
Un prix de 330 euros récompensera le lauréat de chaque trophée
(sous réserve des conditions portées à l'article 5 du règlement de participation
consultable sur le site **aveyron.fr**)*



aveyron.fr

Partenaire officiel

